



# AVIRON DECINOIS

*En partenariat avec*



## Tête de Rivière CARML DECINES LE DIMANCHE 1<sup>er</sup> FEVRIER 2026

Bassin de l'aviron Décinois, rue de la Fraternité, pont de Décines, 69150 Décines

### 1 - ORGANISATION

L'organisation est assurée par l'Aviron Décinois ([president@avirondecinois.fr](mailto:president@avirondecinois.fr), tel : 06.88.58.11.62)

La déclaration en préfecture concernant cet événement a été réalisé le 28 octobre 2025 auprès de la préfecture du Rhône  
Co-présidents du Club : Nicolas TIXIER et Vincent POULET

Président du CARML : Christian BAUD

Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes d'aviron : Nicolas GUYOT

### 2 - LIEU

- Base de l'Aviron Décinois
- 52-54 rue de la Fraternité, Pont de Décines, 69150 Décines Charpieu
- Horaires prévisionnels : 10h à 14h

### 3 - COMPÉTITION

Caractéristiques :

- Catégorie de compétiteurs concernés : U15 (Offre jeune), U17, U19, Séniors et Masters
- Toutes les courses se dérouleront suivant le code des courses FFA

Parcours :

- Parcours en contre la montre sur 4000 mètres pour les U17, U19, Séniors et Masters et 3000 mètres pour les U15
- Départ toutes les 30 secondes pour les 1X et 2- et départ toutes les minutes pour les 4 et les 8

Règle de circulation sur le bassin :

- Les règles de circulation du bassin seront précisées lors de la réunion des délégués. En cas d'infraction, l'Aviron Décinois dégage toute responsabilité

### 4 - MATERIEL

- Assurance : Chaque club participant doit obligatoirement assurer son matériel. L'Aviron Décinois décline toute responsabilité.
- Les Numéros sont fournis par l'organisation **le dimanche 1<sup>er</sup> février à partir de 8h** contre une caution de 10 euros par numéro.  
Les numéros non rendus ou détériorés seront facturés 10 euros.

### 5 - ENGAGEMENTS

Doivent être réalisés sur le site de la FFA : [FFA - Connexion](#)

- Ouverte des inscriptions : 5 janvier 2026 à 9h
- Clôture des inscriptions : 27 janvier 2026 à 20h
- Consultation du programme : Mercredi 28 janvier 2026 à 20h sur le site internet de l'Aviron Décinois et diffusé par mail aux clubs participants
- Droits d'inscriptions : Gratuit pour les U15, U17, U19 et Séniors, 15€ pour un 4 et 30€ pour un 8 pour les Masters.

## 6 - JURY

6-1 Les arbitres composant le Jury seront désignés par le président de la commission régionale des arbitres.

6-2 Licences : L'équipage devra être capable de présenter licences ou pièces d'identité (physique ou dématérialisée) au moment de L'embarquement et du débarquement.

## 7 - SERVICE MEDICAL ET DE SECOURS

- Le médecin de la régate : Léo CHARRIN
- Au sol : Secouristes de La Croix Blanche
- Sur l'eau : bateaux de sécurité sur le bassin. La sécurité sera assurée uniquement le 1<sup>er</sup> février à partir de 9h30 et jusqu'à la fin des épreuves

## 8 - REUNION DES DELEGUES :

Elle aura lieu le 1<sup>er</sup> février à 8h00

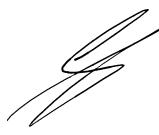
- Les modifications d'engagements se feront pendant la réunion des délégués dans la stricte application du code des régates.
- Remplaçants et déclaration de forfait : Auprès du Président du Jury, sur l'imprimé officiel lors de la réunion.

## 09 - RESULTATS :

- Remise des récompenses aux 3 premiers de chaque course.
- Les résultats des courses seront donnés au fur et à mesure des courses via Crewtimer
- L'ensemble des résultats seront consultables sur le site Internet [www.avirondecinois.fr](http://www.avirondecinois.fr)

## 10 - PROGRAMME PREVISIONNEL :

Course n°	Catégories	Distance	Horaire prévisionnel
1	SH 4X	4000 m	A partir de 10h
2	SM 4X	4000 m	
3	SH2-	4000 m	
4	SH 1X	4000 m	
5	SF 2-	4000 m	
6	SF 1X	4000 m	
7	SF 4X	4000 m	
8	U19H 4X	4000 m	
9	U19H 2-	4000 m	
10	U19H 1X	4000 m	
11	U19F 2-	4000 m	
12	U19F 1X	4000 m	
13	U19F 4X	4000 m	A partir de 10h45
14	U19M 4X	4000 m	
15	<b>U15 Femme 8x+</b>	<b>3000 m</b>	
16	<b>U15 Mixte 4x+ (50%-50%)</b>	<b>3000 m</b>	
17	<b>U15 Femme 4x+</b>	<b>3000 m</b>	
18	<b>U15 Femme 4X Yolette</b>	<b>3000 m</b>	
19	U17 Homme 2-	4000 m	
20	U17 Homme 1X	4000 m	
21	U17 Homme 4X	4000 m	
22	MH 8+	4000 m	
23	MH 4X	4000 m	
24	MH 4-	4000 m	
25	<b>U15 Homme 8x+</b>	<b>3000 m</b>	A partir de 12h00
26	<b>U15 Homme 4x+</b>	<b>3000 m</b>	
27	<b>U15 Homme 4X Yolette</b>	<b>3000 m</b>	
28	U17 Femme 2-	4000 m	
29	U17 Femme 1X	4000 m	
30	U17 Femme 4X	4000 m	
31	MF 8+	4000 m	
32	MF 4X	4000 m	
33	MF 4-	4000 m	
34	MM 8+ (50%-50%)	4000 m	
35	MM 4X (50%-50%)	4000 m	
36	MM 8X+ (50%-50%)	4000 m	

<b>Le Président du comité d'organisation</b> N. Tixier et V. Poulet	<b>Le Président de la Ligue AURA</b> Nicolas Guyot	<b>Le Président du CARML</b> Christian Baud	<b>Le Président de la CR Arbitres</b> Alex Mazoyer
 <b>AVIRON DECINOIS</b> Mairie de Décines Place R. Salengro 69150 DECINES CHARPIEU Agrement jeunesse et sport N° 69 S 110			

Titre	Avant Programme TR Décines 01022026 VD
Nom du fichier	Avant Programme T...s 01022026 VD.pdf
Identifiant du document	347d47325ddf2096b469b2ea821935a01af7654c
Format de date de la piste d'audit	MM / DD / YYYY
État	● En attente de signature

---

## Historique du document

 ENVOYÉ	<b>12 / 22 / 2025</b> 20:39:52 UTC	Envoyé pour signature à Nicolas GUYOT (nicolas.guyot@ffaviron.fr) and Christian BAUD (christian.baud08@gmail.com) depuis alex.mazoyer@ffaviron.fr IP: 2a01:cb15:85b7:e200:fb:ce89:18f8:a04
 CONSULTÉ	<b>12 / 23 / 2025</b> 07:22:44 UTC	Consulté par Christian BAUD (christian.baud08@gmail.com) IP: 88.182.215.159
 CONSULTÉ	<b>12 / 23 / 2025</b> 10:13:02 UTC	Consulté par Nicolas GUYOT (nicolas.guyot@ffaviron.fr) IP: 130.180.213.154
 SIGNÉ	<b>12 / 23 / 2025</b> 10:13:17 UTC	Signé par Nicolas GUYOT (nicolas.guyot@ffaviron.fr) IP: 130.180.213.154
 INCOMPLET	<b>12 / 23 / 2025</b> 10:13:17 UTC	Ce document n'a pas été entièrement rempli par tous les signataires.